



CC des Gorges du Tarn et des Grands Causses (Siren : 244800439)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sainte-Enimie
Arrondissement	Florac
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/07/2002
Date d'effet	31/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. François GAUDRY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48210 SAINTE-ENIMIE
Téléphone	04 66 48 50 09
Fax	04 66 48 52 28
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 307
Densité moyenne	5,37

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	La Malène (214800880)	162
48	Mas-Saint-Chély (214801417)	143
48	Montbrun (214801011)	97
48	Quézac (214801227)	357
48	Sainte-Enimie (214801466)	548

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <p><i>La communauté de communes peut intervenir par le biais de convention de mandat avec ses communes membres et non membres notamment dans les domaines suivants : -Adduction d'eau potable et assainissement qui concerne au moins deux communes.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif <p><i>Mise en place du Service Public d'Assainissement Autonome</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<ul style="list-style-type: none"> - Autres actions environnementales - Travaux d'aménagements en matière de D.F.C.I. - Etude de prévention sur les risques majeurs
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale - Construction et gestion d'une structure d'accueil médico-sociale - Action en faveur de la petite enfance : actions, services et équipements à caractère social en direction de la petite enfance - Actions en faveur de la jeunesse
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) - création et gestion des ateliers relais -participation par convention à des projets structurants du territoire en terme de développement économique et touristique.
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Activités sportives <i>Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels intéressant au moins trois communes.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Organisation des transports non urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>-création, aménagement, réfection et entretien de la voirie communale classée à l'exclusion : des voies desservant l'intérieur des bourgs des chemins ruraux des procédures de classement et déclassé des voies communales des travaux de : curage des fossés, fauchage des bordures de routes, élagage, dégagement en cas d'intempéries, salage, déneigement, création d'éléments de signalisation et ou de sécurité relevant du pouvoir de police du maire des travaux d'aménagement de villages.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>-promotion touristique Assurer l'accueil et l'information des touristes en relation avec l'Office du Tourisme des Gorges du Tarn et des Causses ou d'autres organismes compétents -Aménagement touristique Balisage et entretien des sentiers de randonnée en partenariat avec le SIVOM Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses -La communauté de communes pourra adhérer ou signer des conventions avec d'autres organismes afin de rendre plus efficace sa politique de développement touristique.</i>
Logement et habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays - <i>Adhésion et soutien à la politique de pays</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Actions auprès du centre de secours des sapeurs-pompiers dans le respect de la réglementation existante.</i>
- Autres <i>Mise à disposition de personnels aux communes Organisation en second rang d'un service de transport à la demande de personnes en taxi par délégation du conseil général</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Causse du Massegros (254800188)	SM fermé	8 502
48	SICTOM des bassins du Haut-Tarn (254800345)	SM fermé	6 561
48	Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Causse Méjean (254800337)	SM fermé	4 515
48	Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Causse de Sauveterre (254800220)	SM fermé	7 860
48	sindicat mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses (200030542)	SM ouvert	4 712

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)